



Règlement intérieur du Gymusclub

- **Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à accéder à la salle de musculation ni aux cours collectifs de fitness, même accompagnés d'un adulte.**
- **Toute personne présente dans la salle ou aux cours de fitness doit s'assurer d'avoir pris son inscription et versé sa cotisation.**
- **Les adhérents sont enregistrés dès leur inscription dans le fichier du club, que les membres du bureau et animateurs peuvent à tout moment contrôler.**
- **Chaque adhérent arrivant dans la salle ou à un cours de fitness doit inscrire son nom (+ heure d'arrivée et heure de départ) sur le cahier prévu à cet effet.**
- **Le bureau décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des machines (se référer aux panneaux explicatifs ainsi qu'aux animateurs sur leur temps de présence à la salle).**

- **Tout adhérent se doit de respecter le matériel et les locaux : chaussures et tenue de sport propres obligatoires + serviette de bain à placer sur les appareils utilisés.**
- **Pour des raisons de sécurité, il est déconseillé d'utiliser seul certains postes de musculation comme le développé-couché.**
- **Il est impératif de respecter les horaires d'ouverture du club, soit :**
 - de 8h30 à 20h00 du lundi au samedi
 - de 8h30 à 13h00 le dimanche.**Les responsables du club déclinent toute responsabilité en cas d'incident ou accident qui surviendrait en dehors de ces créneaux horaires.**
- **Pour accéder à la salle, consulter l'affichage concernant *la clef*.**
- **Aucun comportement à caractère violent ou discriminatoire ne sera toléré sous peine d'exclusion du club.**

Le non-respect de ce règlement entraînerait l'exclusion de l'adhérent en faute.